L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 JANVIER 1849.

Imprimé et publié par
HAGUE & WEISSE.
No. 88, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN 23 JANVIER 1849.

MAINTIEN DE L'UNION.

[illegible] ... gouverneur CRITTENDEN ... [illegible] ... gouverneur CRITTENDEN ... [illegible]

LA MALLE DES ETATS UNIS.

[illegible]

NOUVELLES D'EUROPE.

[illegible] ... de New York, renfermant les ... [illegible]

M. Odilon Barrot, dans un discours prononcé à l'Assemblée Nationale, a exposé les [illegible] sur lesquels s'inspirerait le nouveau ministère.

Le maréchal Bugeaud a été désigné pour prendre le commandement de l'armée des Alpes.

L'opinion publique se prononce en général pour la dissolution de l'Assemblée Générale.

On attend le pape à Paris vers le moi de mai.

Les journaux anglais disent que la proclamation du président a eu lieu un jour plus tôt à cause d'un complot qui a été dévoilé au général Changarnier. Des impérialistes quand même voulaient enlever Louis-Napoléon et le conduire aux Tuileries aux cris de "Vive l'empereur."

Jérôme Bonaparte a été nommé gouverneur des Invalides.

M. Gustave de Beaumont, ex-ambassadeur à Londres, est retourné à Paris.

Une proposition pour rétablir le droit de timbre a été présentée à la Chambre, et sera probablement adoptée.—Le projet de loi sur la réforme postale a été retiré.

ESPAGNE—La reine d'Espagne a ouvert les Cortès le 15 décembre.—Narvaez reste au pouvoir.—La guerre des Carlistes continue.

ITALIE—Le pape est toujours à Gaëte. Le gouvernement fait tous ses efforts pour décider Sa Sainteté à revenir à Rome.

Les affaires entre Naples et Sicile sont dans le *statu quo*.

AUTRICHE—Les troupes impériales ont battu les Magyars et se sont emparées d'Oldenbening, le Tyrnau et de Presbourg. Aux dernières dates elles se préparaient à investir Pesth. Les Hongrois continuent à dévaster leur pays afin d'arrêter les Autrichiens dans leur marche.

Vienne et les provinces sont tranquilles.

PRUSSE—L'ordre règne à Berlin.

FRANKFORT—Le baron Van Gagern a repris les rênes du gouvernement à Frankfort.

CONVENTION DU SUD—Une dépêche de Baltimore nous apprend que les représentans du Sud se sont réunis le 15 au Capitole afin de délibérer sur les mesures à prendre à propos de l'agitation abolitioniste. Quatre-vingts membres étaient présents. La séance a été secrète. On sait cependant, car le secret est toujours difficile à garder, que le rapport de M. Calhoun a rencontré une vive opposition de la part de M. Clayton et des membres des Etats du milieu. Après de longs débats, la Convention s'est ajournée sans avoir pris de décision au sujet de l'Adresse. On croit qu'elle sera adoptée à une majorité d'environ 59 voix contre 51.

MASSACHUSSETTS.

Nous avons reçu le message du gouverneur Briggs à la législature du Massachussetts. C'est un document dont nous apprécions surtout la brièveté, tant cette qualité est devenue rare chez les hommes appelés par leurs fonctions à adresser un manifeste aux chambres législatives. Le [?] du gouverneur Briggs ne s'occupe guère que des affaires locales, et laisse les [?] de l'Union qui ne signifient pas grand'chose lors qu'il s'agit de chemins de fer ou de banques. Les finances du Massachussetts sont dans un état prospère. Les recettes pendant l'année 1848 se sont élevées à $560,029 56, et les dépenses à $548,674 87, ce qui laisse dans le trésor une balance de $11,354 59. Les ressources réalisables de l'Etat sont évaluées à $1,651,714 et sa dette n'est que $1,038,919 36.

Le message ne néglige aucun intérêt local; il est tour à tour question des lois sur les menaces, des lois de judicature, de l'éducation publique, etc., etc.

Le gouverneur passe ensuite à la question de l'esclavage. Il va sans dire qu'il envisage cette institution au point de vue du Nord. M. Briggs n'admet que le Congrès peut interdire l'esclavage dans les territoires qui sont maintenant libres. Cette doctrine est contraire à nos idées, mais nous devons reconnaître que le gouverneur du Massachussetts se sert pour exprimer ses opinions, d'un langage plein de convenance et de modération. Les fanatiques des Etats libres devraient bien suivre son exemple et cesser de hurler contre le Sud.

CONGRES.

Le *Charleston Courier* a reçu par le télégraphe le sommaire suivant des séances du 13 et du 14 courant:

SENAT—12 *janvier*—Pas de séance.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—M. Fries retire sa résolution ordonnant l'arrestation et l'emprisonnement de M. David Taylor, qui a refusé de répondre aux questions que lui avait posées le comité d'enquête.

Le bill relatif au remboursement du prix d'un esclave enlevé par les Anglais pendant la guerre de la Floride, continue à donner lieu à de longs débats.

SENAT—14 *janvier*.—On lit un mémoire de M. Henry O'Reilly contre M. Munroe, juge de district dans le Kentucky. Il s'agit de l'affaire intentée par M. Morse contre M. O'Reilly à propos de l'usage de son système télégraphique.

M. Downs présente un rapport de minorité en faveur de l'admission de la Californie dans l'Union. M. Benton parle contre le bill et présente un substitut.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—M. Sibley, délégué du Wisconsin, présente ses lettres de créance et vient occuper son siége.

Le bill créant un gouvernement territorial pour la Californie et y interdisant l'esclavage, est mis à l'ordre spécial du jour du 23 courant.

Le bill abolissant les franchises postales des membres du Congrès subit une 2me lecture et est déposé provisoirement sur le bureau.

L'hon. EMILE LASERE a eu l'obligeance de nous adresser de Washington des documents publics d'un haut intérêt. nous l'en remercions.

ACCIDENT SINISTRE—Les journaux de Charleston du 17 publient les details d'un de ces désastres si communs dans la navigation à vapeur de notre pays. Le 4 courant, le steamer Richland fit explosion sur la rivière Pee Dee, à deux milles de Button's Ferry, ou environ trente milles au dessus de Georgetown. L'incendie suivit de près l'explosion, et plusieurs passagers, qui n'avaient pas été atteints par la vapeur ou les éclats de la chaudière, périrent dans les flammes. On porte le chiffre des victimes à huit ou dix.

INONDATION—A la suite de pluies torrentielles qui sont tombées dans le voisinage de Memphis, les eaux des bayous ont grossi et se sont répandues en dehors de leurs lits. Toutes les terres basses ont été inondées. Plusieurs ponts ont été emportés et les journaux du 16 mentionnent même plusieurs accidens.

ILLINOIS—Les démocrates de la Législature de l'Illinois, réunis en Convention préparatoire ont résolu de nommer le général SHIELDS sénateur au Congrès des Etats-Unis.

WASHINGTON—Des dépêches reçues par les journaux de Charleston annoncent, d'une manière peu positive cependant, que le choléra a fait son apparition à Washington.

MICHIGAN—M. Cass a été réélu au Sénat des Etats-Unis par la Législature du Michigan.—Le choléra a fait son apparition à Detroit.

Chronique Locale.

ENQUÊTE—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un homme blanc (non inconnu) trouvé mort dans le bois situé derrière la ville, à l'extrémité de la rue Commune et à environ un [?] de la rue Claiborne. Il parait probable que cet individu avait l'intention d'établir son campement à cet endroit, car il avait près de lui quelques provisions. Verdict—mort de congestion cérébrale.

VOL—Jessy, esclave appartenant à J. Welsh, accusé d'avoir volé la somme de $70 à Philip Gebbeck pendant la nuit du 19 courant, a été arrêté hier dans la 1re municipalité.

VAGABONDS—P. Kern, D. A. Davis, M. Gilby et J. Dougherty, convaincus de vagabondage, ont été envoyés pour un mois à la maison de travail.

John Borns accusé d'avoir frappé Harry Good d'un coup de couteau à la tête, pendant une querelle qui avait lieu à l'encoignure Levee et Champs-Elysées, a été envoyé par le recorder Seuzeneau devant la 1re cour de district.

Le recorder Génois a envoyé devant la première cour de district le nommé Mitchel, accusé d'être l'auteur d'une émeute qui a eu lieu il y a quelques jours à bord de la barque Maria Clotilda. Le cautionnement a été fixé à $1000.

BRIS DE PAIX—J. G. Wyne, accusé d'avoir insulte un officier de police et troublé le repos public, a été condamné à payer $10 d'amende.

—Thomas Marony, accusé d'un délit semblable et d'avoir en outre assailli plusieurs personnes avec une épée courte, a été envoyé en prison pour 15 jours.

VOL.—Thomas Spriggs et Joseph Davis, accusés d'avoir volé, le 9 courant, la somme de $36 au sieur Vidal, épicier, encoignure Franklin et Douane, ont été arrêtés hier dans la 1ère Municipalité. Ils seront examinés plus tard.

—Charles Edward a été arrêté hier de grand matin par un watchman de la 1ère Municipalité pendant qu'il enfonçait la porte d'une grocerie située encoignure Douane et Dauphine. L'accusé a été envoyé devant la 1ère Cour de District.

—Michel McGrath a été envoyé devant la 1ère Cour de District pour avoir troublé le repos public et insulté l'officier de police qui l'arrêtait.

VOL.—John Frainer accusé d'avoir pris de force une somme de $5 au sieur James Taylor, a été arrêté hier dans la 1ère Municipalité.

ACQUITTÉ.—Asa Morris, qui avait été arrêté il y a quelques jours sous accusation d'avoir volé une somme de $600 à James Kehoe, a été acquitté hier par le recorder Génois; personne n'étant venu soutenir la plainte.

VOL.—Michel, esclave appartenant à M. John Wallace, accusé d'avoir volé une montre en or et un lot de cigares du magasin de M. Esperieu, rue Poydras, a été arrêté hier dans la 2de Municipalité, et envoyé par le recorder Baldwin devant le juge Derbès.

THEATRE D'ORLEANS.

Le Barbier de Seville — Monte-Cristo.

La représentation de mardi a été, de l'aveu de tous les connaisseurs, une des plus heureuses de la saison; les dames avaient envahi toutes les loges et, grâce à leur presence, la salle avait un air de fraicheur et d'elegance tout à fait inusité. Aussi, electrisés par cette assemblée rayonnante de jeunesse et de beauté, nos artistes se sont vraiment surpassés et le *Barbier de Seville* a été digne des spectateurs. Corradi, applaudi des son entrée, l'a été plus encore apres avoir chanté; le rôle de Figaro est vraiment le triomphe de notre baryton. Valet et L. Fleury ont aussi eu leur part des applaudissemens, mais c'est surtout à Mme F.-Joly que revient avec Corradi tout l'honneur de la soirée. Jamais cette artiste n'avait chanté mieux; jamais le rôle de Rosine n'a été rendu avec plus de gentillesse et de bonheur. La cause de ce beau succès est facile à expliquer; nos artistes, apercevant les bouquets qui fleurissaient dans la salle, ont voulu les conquérir et ont redoublé d'efforts. Nous regrettons vivement que leur but n'ait pas été atteint; ils l'ont bien mérité cependant et nous espérons qu'ils seront bientot dédommagés de cet espoir déçu. Constatons aussi un changement apporté par Mme Fleury Joly. Cette excellente cantatrice a remplacé le morceau italien intercalé au 3me acte, par un fragment français de la *Pie Voleuse*. Mme Fleury-Joly a compris que dans un opera français, devant un public parlant français, et dans une pièce traduite de l'italien en français, un morceau italien n'était point à sa place; elle a donc eu le bon esprit de le remplacer par une cavatine prise dans un ouvrage français, et nous l'en félicitons sincèrement.

A propos de félicitations, nous en adresserions volontiers à la direction, si au lieu de commencer à l'heure annoncée, elle n'avait pas ce soir là fait mieux, c'est-à-dire mal, en faisant lever le rideau un quart d'heure avant le moment indiqué par l'affiche. Il en est résulté que beaucoup de personnes, qui desiraient voir la premiere pièce, ont été privées de ce plaisir.

La pièce, sans nom littéraire, qu'on appelle Monte-Christo, a été representée avec un nouveau succès dimanche et lundi, devant une assemblée où, cette fois du moins, les dames etaient en majorité. Parmi toutes ces figures nouvelles, il s'en trouvait de charmantes et dignes, par leur grace et le bon goût de leur toilette, de figurer aux soirées aristocratiques des mardi et samedi. L'une des plus gracieuses et des plus remarquées a été sans contredit Mlle. [illegible] dont les bras arrondis et les épaules rosées ressortaient avantageusement d'une simple robe de satin azuré. Que cette aimable personne nous pardonne notre indiscrétion, mais quand, comme elle, on reunit l'élégante simplicité à la beauté, on ne peut pas passer inaperçue qu'à la condition de venir plus souvent embellir nos reunions théâtrales.

A la soirée de dimanche, un incident est venu apporter dans nos plaisirs un fâcheux contre temps qui a influé sur l'accueil fait aux artistes par le public. Au second tableau, le décor s'accrocha lors du changement à vue, pour achever de le descendre, il fallut baisser le rideau et laisser un intermède d'un quart d'heure; puis, lors de l'apparition du 3e tableau, le fatal décor resta encore en route et ce ne fut qu'au bout de quelques minutes qu'il se décida à achever son ascension. Est-ce à cet incident qu'il faut attribuer la froideur du public aux passages les mieux rendus? Nous en sommes convaincu, car nos artistes ont tout fait pour forcer à les applaudir et ils y sont plus d'une fois parvenus. Montassier surtout, Menéhand et Chol ont été les plus heureux sous ce rapport; le dernier a même eu la satisfaction d'être applaudi à son apparition, le public [illegible] qu'il comptait désormais avec lui et serait exigeant comme s'il était titulaire de l'emploi qu'il remplissait avec tant de succès.

Tout en enregistrant avec une vive satisfaction le succès de cette nouvelle représentation, [illegible]

[illegible] Nos premiers sujets vont avoir quelques repos; la troupe des Montplaisir arrivera prochainement; ses bagages sont déjà en ville depuis une semaine et ses régisseurs retenus. [illegible] A bientôt donc, l'espoir de nous annoncer de nouveaux ballets et des pas de deux le Nord n'a pas eu la primeur.

En attendant cet heureux moment, prions de nouveau la Direction de vouloir bien faire commencer ses representations à l'heure annoncée, l'administration qui règne en souveraine sur nos plaisirs devrait bien à cet égard se souvenir que *l'exactitude est la politesse des rois*.

JACQUES DE R.

FEUILLETON.

Memoires d'Outre-tombe.

Londres, d'avril à septembre 1822.

FOURGONS DU PRINCE DE LIGNE.—FEMMES DE NAMUR.—JE RETROUVE MON FRÈRE A BRUXELLES.—NOS DERNIERS ADIEUX.

Il paraît que je demeurai à peu près deux heures en défaillance. Les fourgons du prince de Ligne vinrent à passer; un des conducteurs s'étant arrêté pour couper un scion de bouleau, trébucha sur moi sans me voir: il me crut mort et me poussa du pied; je donnai un signe de vie. Le conducteur appela ses camarades, et, par un instinct de pitié, ils me jetèrent sur un chariot. Les cahots me ressuscitèrent, je pus parler à mes sauveurs; je leur dis que j'étais un soldat de l'armée des princes, que s'ils voulaient me mener jusqu'à Bruxelles, où ils allaient, je les récompenserais de leur peine. "Bien, camarade, me répondit l'un d'eux, mais il faudra que tu descendes à Namur, car il nous est défendu de nous charger de personne. Nous te reprendrons de l'autre côté de la ville." Je demandai à boire; j'avalai quelques gouttes d'eau-de-vie qui firent reparaître en dehors les symptômes de mon mal et débarrassèrent un moment ma poitrine: la nature m'avait doué d'une force extraordinaire.

Nous arrivâmes vers dix heures du matin dans les faubourgs de Namur. Je mis pied à terre et suivis de loin les chariots; je les perdis bientot de vue. A l'entrée de la ville, on m'arrêta. Tandis qu'on examinait mes papiers, je m'assis sous la porte. Les soldats de garde, à la vue de mon uniforme, m'offrirent un chiffon de pain de munition, et le caporal me présenta, dans un godet de verre bleu, du brandevin au poivre. Je faisais quelques façons pour boire à la coupe de l'hospitalité militaire: "Prends donc!" s'écria-t-il en colère, en accompagnant son injonction d'un *sacrament der teufel* (sacrement du diable).

Ma traversée de Namur fut pénible: j'allais, m'appuyant contre les maisons. La première femme qui m'aperçut sortit de sa boutique, me donna le bras avec un air de compatissance, et m'aida à me traîner; je la remerciai et elle répondit: "Non, non, soldat." Bientôt d'autres femmes accoururent, apportèrent du pain, du vin, des fruits, du lait, du bouillon, de vieilles nippes, des couvertures. "Il est blessé, disaient les unes dans leur patois français brabançon: "il a la petite-vérole," s'écriaient les autres, et elles écartaient les enfans. "Mais, jeune homme, vous ne pourrez marcher: vous allez mourir; restez à l'hôpital." Elles me voulaient conduire à l'hôpital, elles se relayaient de porte en porte, et me conduisirent ainsi jusqu'à celle de la ville, en dehors de laquelle je retrouvai les fourgons. On a vu une paysanne me secourir, on verra une autre femme me recueillir à Guernesey. Femmes, qui m'avez assisté dans ma détresse, si vous vivez encore, que Dieu soit en aide à vos vieux jours et à vos douleurs. Si vous avez quitté la vie, que vos enfans aient le partage en bonheur que le ciel m'a longtemps refusé!

Les femmes de Namur m'aidèrent à monter dans le fourgon, me recommandèrent au conducteur et me forcèrent d'accepter une couverture de laine. Je m'aperçus qu'elles me traitaient avec une sorte de respect et de déférence: il y a dans la nature du Français quelque chose de supérieur et de délicat que les autres peuples reconnaissent. Les gens du prince de Ligne me déposèrent encore sur le chemin, à l'entrée de Bruxelles, et refusèrent mon dernier écu.

A Bruxelles, aucun hôtelier ne me voulut recevoir. Le Juif-Errant, Oreste populaire que la complainte conduit dans cette ville:

Quand il fut dans la ville
De Bruxelle en Brabant,

fut mieux accueilli que moi, car il avait toujours cinq sous dans sa poche. Je frappais, on ouvrait; en m'apercevant, on disait: "Passez! passez!" et l'on me fermait la porte au nez. On me chassa d'un café. Mes cheveux pendaient sur mon visage masqué par ma barbe et mes moustaches; j'avais la cuisse entourée d'un torchis de foin; par-dessus mon uniforme en loques, je portais la couverture de laine des Namuriennes, nouée à mon cou en guise de manteau. Le mendiant de l'Odyssée était plus insolent, mais n'était pas si pauvre que moi.

Je m'étais présenté d'abord inutilement à l'hôtel que j'avais habité avec mon frère; je fis une seconde tentative: comme j'approchais de la porte, j'aperçus le comte de Chateaubriand, descendant de voiture avec le baron de Montboissier. Il fut effrayé de mon spectre. On chercha une chambre hors de l'hôtel, car le maître refusa absolument de m'admettre. Un perruquier offrit un bouge convenable à mes misères. Mon frère m'amena un chirurgien et un médecin. Il avait reçu des lettres de Paris; M. de Malesherbes l'invitait à rentrer en France. Il m'apprit la journée du 10 août, les massacres de septembre et les nouvelles politiques dont je ne savais pas un mot. Il approuva mon dessein de passer dans l'île de Jersey, et m'avança vingt-cinq louis. Mes regards affaiblis me permettaient à peine de distinguer les traits de mon malheureux frère; je croyais que ces ténèbres émanaient de moi, et c'étaient les ombres que l'Eternité répandait autour de lui: sans le savoir, nous nous voyions pour la dernière fois. Tous, tant que nous sommes, nous n'avons à nous que la minute présente; celle qui la suit est à Dieu: il y a toujours deux chances pour ne pas retrouver l'ami qu'on quitte: notre mort ou la sienne. Combien d'hommes n'ont jamais remonté l'escalier qu'ils avaient descendu!

La mort nous touche plus avant qu'après le trépas d'un ami: c'est une partie de nous qui se détache, un monde de souvenirs d'enfance, d'intimités de famille, d'affections et d'intérêts communs qui se dissout. Mon frère me précéda dans le sein de ma mère; il habita le premier ces mêmes et saintes entrailles dont je sortis après lui; il s'assit avant moi au foyer paternel; il m'attendit plusieurs années pour me recevoir, me donner mon nom en Jésus-Christ et s'unir à toute ma jeunesse. Mon sang, mêlé à son sang dans le vase révolutionnaire, aurait eu la même saveur, comme un lait fourni par le pâturage de la même montagne. Mais si les hommes ont fait tomber la tête de mon aîné, de mon parrain, avant l'heure, les ans n'épargneront pas la mienne; déjà mon front se dépouille; je sens un Ugolin, le temps, penché sur moi, qui me ronge le crâne:

....com l' pan per fame si manduca.

OSTENDE.—PASSAGE A JERSEY.—ON ME MET A TERRE A GUERNESEY.—LA FEMME DU PILOTE.—JERSEY.—MON ONCLE DE BEDÉE ET SA FAMILLE.—DESCRIPTION DE L'ILE.—LE DUC DE BERRY.—PARENS ET AMIS DISPARUS.—MALHEUR DE VIEILLIR.—JE PASSE EN ANGLETERRE.—DERNIÈRE RENCONTRE AVEC GESRIL.

Le docteur ne revenait pas de son étonnement: il regardait cette petite-vérole sortante et rentrante qui ne me tuait pas, qui n'arrivait à aucune de ses crises naturelles, comme un phénomène dont la médecine n'offrait pas d'exemple. La gangrène s'était mise à ma blessure; on la pansa avec du quinquina. Ces premiers secours obtenus, je m'obstinai à partir pour Ostende. Bruxelles m'était odieux; je brûlais d'en sortir; il se remplissait de nouveau de ces héros de la domesticité, revenus de Verdun en calèche, et que je n'ai pas revus dans ce même Bruxelles, lorsque j'ai suivi le roi pendant les Cent-Jours.

J'arrivai doucement à Ostende par les canaux: j'y trouvai quelques Bretons, mes compagnons d'armes. Nous nolisâmes une barque pontée et nous devalâmes la Manche. Nous couchions dans la cale, sur les galets, qui servaient de lest. La vigueur de mon tempérament était enfin épuisée. Je ne pouvais plus parler; les mouvemens d'une grosse mer achevèrent de m'abattre. Je humais à peine quelques gouttes d'eau et de citron, et quand le mauvais temps nous força de relâcher à Guernesey, on crut que j'allais expirer; un prêtre émigré me lut les prières des agonisans. Le capitaine, ne voulant pas que je mourusse à son bord, ordonna de me descendre sur le quai: on m'assit au soleil, le dos appuyé contre un mur, la tête tournée vers la pleine mer, en face de cette île d'Aurigny, où, huit mois auparavant, j'avais vu la mort sous une autre forme.

J'étais apparemment voué à la pitié. La femme d'un pilote anglais vint à passer; elle fut émue; appela son mari qui, aidé de deux ou trois matelots, me transporta dans une maison de pêcheur, moi, l'ami des vagues; on me coucha sur un bon lit, dans des draps bien blancs. La jeune marinière prit tous les soins possibles de l'étranger: je lui dois la vie. Le lendemain on me rembarqua. Mon hôtesse pleurait presque en se séparant de son malade; les femmes ont un instinct céleste pour le malheur. Ma blonde et belle gardienne, qui ressemblait à une figure des anciennes gravures anglaises, pressait mes mains bouffies et brûlantes dans ses fraîches et longues mains; j'avais honte d'approcher tant de disgrâces de tant de charmes.

Nous mîmes à la voile, et nous abordâmes la pointe occidentale de Jersey. Un de mes compagnons, M. du Tilleul, se rendit à Saint-Hélier, auprès de mon oncle. M. de Bedée le renvoya me chercher le lendemain avec une voiture. Nous traversâmes l'île entière: tout expirant que je me sentais, je fus charmé de ses bocages; mais je n'en disais que des radoteries, étant tombé dans le délire.

Je demeurai quatre mois entre la vie et la mort. Mon oncle, sa femme, son fils et ses trois filles se relevaient à mon chevet. J'occupais un appartement dans une des maisons que l'on commençait à bâtir le long du port: les fenêtres de ma chambre descendaient à fleur de plancher, et du fond de mon lit j'apercevais la mer. Le médecin, M. Delattre, avait défendu de me parler de choses sérieuses et surtout de politique. Dans les derniers jours de janvier 1793, voyant entrer chez moi mon oncle en grand deuil, je tremblai, car je crus que nous avions perdu quelqu'un de notre famille: il m'apprit la mort de Louis XVI. Je n'en fus pas étonné, je l'avais prévue. Je m'informai des nouvelles de mes parens, mes sœurs et ma femme étaient revenues en Bretagne, après les massacres de Septembre; elles avaient eu beaucoup de peine à sortir de Paris. Mon frère, de retour en France, s'était retiré à Malesherbes.

Je commençais à me lever; la petite-vérole était passée; mais je souffrais de la poitrine et il me restait une faiblesse que j'ai gardée longtemps.

Jersey, la *Cæsarea* de l'itinéraire d'Antonin est demeurée sujette de la couronne d'Angleterre depuis la mort de Robert, duc de Normandie; nous avons voulu plusieurs fois la prendre, mais toujours sans succès. Cette île est un débris de notre primitive histoire: les saints venant d'Hibernie et d'Albion dans la Bretagne-Armorique se reposaient à Jersey.

Saint-Hélier, solitaire, demeurait dans les rochers des Césarée; les Vandales le massacrèrent. On retrouve à Jersey un échantillon des vieux Normands; on croit entendre parler Guillaume-le-Bâtard ou l'auteur du roman du Rou.

L'île est féconde; elle a deux villes et douze paroisses; elle est couverte de maisons de campagne et de troupeaux. Le vent de l'Océan qui semble démentir sa rudesse, donne à Jersey du miel exquis, de la crème d'une douceur extraordinaire et du beurre d'un jaune foncé qui sent la violette. Bernardin de Saint-Pierre presume que le pommier nous vient de Jersey, il se trompe; nous tenons la pomme et la poire de la Grèce, comme nous devons la pêche à la Perse, le citron à la Médie, la prune à la Syrie, la cerise à Cérasonte, la châtaigne à Castane, le coing à Cydon et la grenade à Chypre.

J'eus un grand plaisir à sortir aux premiers jours de mai. Le printemps conserve à Jersey toute sa jeunesse; il pourrait encore s'appeler *primevère* comme autrefois, nom qu'en devenant vieux il a laissé à sa fille, la première fleur dont il se couronne.

Ici je vous transcrirai deux pages de la vie du duc de Berry; c'est toujours vous raconter la mienne:

"Après vingt-deux ans de combats, la barrière d'airain qui fermait la France fut forcée: l'heure de la Restauration approchait, nos princes quittèrent leurs retraites. Chacun d'eux se rendit sur differens points de frontières, comme ces voyageurs qui cherchent, au péril de leur vie, à pénétrer dans un pays dont on raconte des merveilles. MONSIEUR partit pour la Suisse; monseigneur le duc d'Angoulême pour l'Espagne, et son frère pour Jersey. Dans cette île, où quelques juges de Charles Ier moururent ignorés de la terre, monseigneur le duc de Berry retrouva des royalistes français, vieillis dans l'exil et oubliés pour leurs vertus, comme jadis les régicides anglais pour leur crime. Il rencontra de vieux prêtres, désormais consacrés à la solitude; il réalisa avec eux la fiction du poëte qui fait aborder un Bourbon dans l'île de Jersey, après un orage. Tel confesseur et martyr pouvait dire à l'héritier de Henri IV, comme l'ermite de Jersey à ce grand roi:

Loin de la cour alors, dans cette grotte obscure
De ma religion je viens pleurer l'injure.

(HENRIADE.)

"Monseigneur le duc de Berry passa quelques mois à Jersey; la mer, les vents, la politique l'y enchaînèrent. Tout s'opposait à son impatience; il se vit au moment de renoncer à son entreprise, et de s'embarquer pour Bordeaux. Une lettre de lui, à madame la maréchale Moreau, nous retrace vivement ses occupations sur son rocher:

"8 février 1814.

"Me voici donc comme Tantale, en vue de cette malheureuse France qui a tant de peine à briser ses fers. Vous dont l'âme est si belle, si française, jugez de tout ce que j'éprouve; combien il m'en coûterait de m'éloigner de ces rivages qu'il ne me faudrait que deux heures pour atteindre! Quand le soleil les éclaire, je monte sur les plus hauts rochers, et, ma lunette à la main, je suis toute la côte; je vois les rochers de Coutances. Mon imagination s'exalte, je me vois sautant à terre, entouré de Français, cocardes blanches aux chapeaux; j'entends le cri de: Vive le roi, ce cri que jamais Français n'a entendu de sang-froid; la plus belle femme me ceint d'une écharpe blanche, car l'amour et la gloire vont toujours ensemble. Nous marchons sur Cherbourg; quelque vilain fort, avec une garnison d'étrangers, veut se défendre: nous l'emportons d'assaut, et un vaisseau part pour aller chercher le roi, avec le pavillon blanc qui rappelle les jours de gloire et de bonheur de la France! Ah madame, quand on n'est qu'à quelques heures d'un rêve si probable, peut-on penser à s'éloigner!"

Il y a trois ans que j'écrivais ces pages à Paris; j'avais précédé M. le duc de Berry de vingt-deux années à Jersey, ville de bannis; j'y devais laisser mon nom, puisque Armand de Chateaubriand s'y maria et que son fils Frédéric y est né.

La joyeuseté n'avait point abandonné la famille de mon oncle de Bedée; ma tante choyait toujours un grand chien descendant de celui dont j'ai raconté les vertus; comme il mordait tout le monde et qu'il était galeux, mes cousines le firent pendre en secret, malgré sa noblesse. Mme de Bedée se persuada que des officiers anglais, charmés de la beauté d'Azor, l'avaient volé, et qu'il vivait comblé d'honneurs et de diners dans le plus riche château des trois royaumes. Hélas! notre hilarité présente ne se composait que de notre gaîté passée. En nous retraçant les scènes de Monchoix, nous trouvions le moyen de rire à Jersey. La chose est assez rare, car, dans le cœur humain, les plaisirs ne gardent pas entre eux les relations que les chagrins y conservent: les joies nouvelles ne rendent point le printemps aux anciennes joies, mais les douleurs récentes font reverdir les vieilles douleurs.

Au surplus, les émigrés excitaient alors la sympathie générale; notre cause paraissait la cause de l'ordre européen: c'est quelque chose qu'un malheur honoré, et le nôtre l'était.

M. de Bouillon protégeait à Jersey les réfugiés français: il me détourna de dessein de passer en Bretagne, hors d'état que j'étais de supporter une vie de cavernes et de forêts; il me conseilla de me rendre en Angleterre et d'y chercher l'occasion d'y prendre du service régulier. Mon oncle, très peu pourvu d'argent, commençait à se sentir mal à l'aise avec sa nombreuse famille; il s'était vu forcé d'envoyer son fils à Londres se nourrir de misère et d'espérance. Craignant d'être à charge à M. de Bedée, je me décidai à le débarrasser de ma personne.

Trente louis qu'un bateau fraudeur de Saint-Malo m'apporta me mirent à même d'exécuter mon dessein, et j'arrêtai ma place au paquebot de Southampton. En disant adieu à mon oncle, j'étais profondément attendri; il venait de me soigner avec l'affection d'un père; à lui se rattachait le peu d'instans heureux de mon enfance; il connaissait tout ce qui fut aimé de moi; je retrouvais sur son visage quelques ressemblances de ma mère. J'avais quitté cette excellente mère, et je ne devais plus la revoir; j'avais quitté ma sœur Julie et mon frère, et j'étais condamné à ne plus les retrouver; je quittais mon oncle, et sa mine épanouie ne devait plus réjouir mes yeux. Quelques mois avaient suffi à toutes ces pertes, car la mort de nos amis ne compte pas du moment où ils meurent, mais de celui où nous cessons de vivre avec eux.

Si l'on pouvait dire au temps: "Tout beau!" on l'arrêterait aux heures des délices; mais comme on ne le peut, ne séjournons pas ici-bas, allons-nous-en, avant d'avoir vu fuir nos amis, et ces années que le poëte trouvait seules dignes de la vie: *Vitâ dignior ætas*. Ce qui enchante dans l'âge des liaisons devient dans l'âge délaissé un objet de souffrance et de regret. On ne souhaite plus le retour des mois riant à la terre; on le craint plutôt: les oiseaux, les fleurs, une belle soirée de la fin d'avril, une belle nuit commencée le soir avec le premier rossignol, achevée le matin avec la première hirondelle, ces choses qui donnent le besoin et le désir du bonheur, vous tuent. De pareils charmes, vous les sentez encore, mais ils ne sont plus pour vous: la jeunesse qui les goûte à vos côtés et qui vous regarde dédaigneusement, vous rend jaloux et vous fait mieux comprendre la profondeur de votre abandon. La fraîcheur et la grâce de la nature en vous rappelant vos félicités passées, augmentent la laideur de vos misères. Vous n'êtes plus qu'une tache dans cette nature, vous en gâtez les harmonies et la suavité par votre présence, par vos paroles, et même par les sentimens que vous oseriez exprimer. Vous pouvez aimer mais on ne peut plus vous aimer. La fontaine printanière a renouvelé ses eaux sans vous rendre votre jouvence, et la vue de tout ce qui renaît, de tout ce qui est heureux, vous réduit à la douloureuse mémoire de vos plaisirs.

Le paquebot sur lequel je m'embarquai était encombré de familles émigrées. J'y fis connaissance avec M. Hingant, ancien collègue de mon frère au parlement de Bretagne, homme d'esprit et de goût dont j'aurai trop à parler. Un officier de marine jouait aux échecs dans la chambre du capitaine; il ne me reconnut pas, mon visage, tant j'étais changé; mais moi, je reconnus Gesril. Nous ne nous étions pas vus depuis Brest; nous devions nous séparer à Southampton. Je lui racontai mes voyages, il me raconta les siens. Ce jeune homme, né auprès de moi parmi les vagues, embrassa pour la dernière fois son premier ami au milieu de ces vagues qu'il allait prendre à témoin de sa glorieuse mort. Lamba Doria, amiral des Génois, ayant battu la flotte des Vénitiens, apprend que son fils a été tué: *Qu'on le jette à la mer*, dit ce père, à la façon des Romains, comme s'il eut dit: *Qu'on le jette à sa victoire*. Gesril ne sortit volontairement des flots dans lesquels il s'était précipité que pour mieux leur montrer sa victoire sur leur rivage.

CHATEAUBRIAND.

☞ Nous appelons l'attention des amateurs et du public sur la vente d'une belle collection de Curiosités du Japon, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, par le ministère de James L. Carman, encanteur, sur l'emplacement de la maison d'Etat, encoignure Baronne et Canal.

Vente par catalogue de marchandises sèches.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente par catalogue de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui 23 janvier, à dix heures, au magasin d'encan de F. H. Petitpain, No. 8, rue du Canal.

COMMERCIAL.

Nouvelle Orleans
Lundi soir 22 janvier

Les correspondances [illegible] arrivées aujourd'hui, leur teneur conforme les avis reçus précédemment. La demande a été active mais les affaires étant [illegible] considérables, les ventes n'ont pas excédé 4 000 balles.

Le marché au sucre a été très animé; il s'est vendu 900 boucauts. 900 barils de mélasse [illegible]

Le marché à la farine est plat, les ventes ont lieu par petits lots. Le marché est presque dépourvu de maïs, les lots premiere qualité se vendent 44 à 52 cts le boisseau.

Les provisions sont en bonne demande et les prix sont maintenus. Le mess porc se vend par petits lots $12 50 et le prime $10 50 à $11 75—Plats cotés tard font 5 cts. Pas de ventes de bœuf.

CHANGE.—Le taux est le même. Nous cotons: Sterling 7½ à 8½ prime. France 5f 25 à 5f 30—Traites sur New York 60 jours 1 à 1½ p 0/0 d'escompte—à vue ½ à ¼ p 0/0 prime.

FRET—Le fret n'a pas varié.

PAR L'AMERICA

Marché au Coton de Liverpool.

Rapport de la semaine finissant le 23 décembre.

Le coton n'a pas varié, et nous répétons nos cotes. Georgie et mobile 4½ d—Fair Orleans 4¾d. 5,700 balles coton américain ont été prises par la spéculation et 7,500 pour l'exportation. Les ventes de la semaine s'élèvent à 12,390 balles.

DECÉDÉ hier, à 2 heures de l'après-midi, dans sa 80me année, PIERRE ALLARD, natif des Cayes, île de St-Domingue.

Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille Belly, sont priés de se rendre aujourd'hui, à midi, aux chars du chemin de fer du Golfe du Mexique.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 22 janvier 1849.

UN dividende semestrial de 4 1/2 p 0/0 a été déclaré aujourd'hui par la Direction de cette Banque, payable aux actionnaires ou à leurs chargés de pouvoirs à dater de lundi 5 février prochain.
23 janv.

P. & E. REILLY
EN LIQUIDATION.

LES soussignés, à partir de ce jour, offrent en vente, leur assortiment de toiles d'Irlande et de marchandises françaises à 25 0/0 au dessous de leurs prix ordinaires.

Les acheteurs trouveront une occasion rare d'un choix de marchandises d'importation récente à des prix réellement tres avantageux.

Ceci ne doit pas etre regardé comme un avertissement fictif, notre liquidation étant la conséquence de la mort toute recente d'un de nos associés.

P. & E. REILLY,
Encoignure Royale et Canal.

Nous recevons en ce moment nos marchandises de printemps, comprenant Bareges, Jaconats, Organdis, Balzorines, Foulards à dessins, Mousselines de soie glacées en toutes nuances, Mousselines Suisses brodées en couleurs, &c., Toiles pour chemises, du 1/4 à drape, Linge de table en toutes largeurs, &c., tissés expressément pour nous et les meilleures fabriques d'Irlande.
22 janv—4f.

DEMANDE.

UNE personne desire trouver à louer une nourrice avec ou sans enfans—Une negresse serait préférée.

Pour de plus amples informations, s'adresser au No. 28, rue de la Commune, entre Magasins et Tchapitoulas.
E. DUSSUMIER,
23janv 28, rue de la Commune.

AVIS—M. PERIN UD étant sur le point de partir pour France, prie les personnes qui lui doivent, ainsi que celles à qui il doit de vouloir bien régler leurs comptes avec lui dans le délai de huit jours. Il présente en même temps, une occasion très avantageuse, en rapport d'une excellente domestique créole, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, possédant deux enfants, recommandée sur tous les rapports.

S'adresser rue de Chartres, 136. 23 jan—☞

A LOUER.

UN beau magasin, situé à un des coins de la rue de Chartres, et dans le quartier le plus passant. S'adresser au bureau de l'Abeille. 23 janv—3f

Graines fraîches de Jardinage et de Fleurs
Garanties de la récolte 1848.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Palestine, de New York, un grand assortiment de graines fraîches de jardinage, se composant d'un assortiment complet de graines convenables à la semence d'hiver et du printemps. Les commissionnaires, les marchands et les jardiniers peuvent être pourvus dans le plus bref délai et aux prix les plus bas de la ville.

S'adresser au No 19, rue Gravier. 23jan

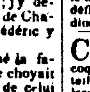

A VENDRE A LA NOUVELLE PHARMACIE, ENCOIGNURE DAUPHINE ET DOUANE, les articles suivants, récemment importés d'Europe:

Sirop de Boubée, capsules de Mothes,
Do de Lamouroux, do de Raquin,
Do de Briant, pastilles de Vichy.
Magnesie de Henry, pâtes pectorales,
Pois d'Iris, papier à cautères bandages, pessaires, clyso-pompes, seringues, etc. etc.

LE TOUT AUX PRIX LES PLUS REDUITS.

N. B. Le bureau du Dr. LANDREAUX est dans le même local. Ses heures de consultations sont définitivement de 9 1/2 à 11 heures du matin, les dimanches exceptés. 23 janv

CHARGEMENT à bord du navire Cato, arrivant de Marseille: 100 barils amandes douces sans coque; 300 sacs amandes douces; 600 paniers, 12 bouteilles chaque huile d'olive Piagnol, grande bouteilles; 200 paniers, 12 demi bouteilles chaque, huile d'olive Piagnol; 70 balles, 15,000 chaque, bouchons fins assortis de qualité; 90 balles, 1,000 chaque, bouchons pour dames-jeannes; 150 paniers bouteilles noires de 32 et 24 onces, à vendre par
P. CUSACHS,
22janv enc. Condé et St Philippe

VINS—250 barriques vin de Marseille, en déchargement du navire Cato, à vendre par
J. P. BERCIER & Co,
23jan 54, Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE en déchargement du navire Cato, de Marseille.—1000 paniers huile de James Piagnol, en bouteilles de 24 onces.
1000 do do 24 demi bouteilles.
A vendre par J. P. BERCIER & Co,
23jan 54, Vieille Levée.

$5 de récompense.

PARTI marron samedi matin, 13 courant, le jeune griffe nommé EDOUARD, âgé de 12 à 13 ans, jolies dents, figure ronde, assez fort pour son âge, et ayant une cicatrice au travers de la poitrine. Il parle bien anglais et français, et peu espagnol. Il était loué chez un [illegible] nommé Pegny, demeurant rue Tremé. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez le soussigné ou le logera dans une des geoles de la ville.
SANITE COUVREUR,
encoig. Moralès et [illegible]
23 jan—3

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.
Navire Adriondack, Gillespie, pr Boston.
Sultana, Bennett, pr New-York.
Barque Gen Taylor, Rollman, pr New-York.
Diana, Fetchet, pr San Blas.
Brick Marshall Ney, Lillie, pr New-York.
Goelette Fairy, Preese, pr Matanzas.
Segnchet, Watts, pr New York.
W E Collis, Jarvie, pr Apalachicola.

ARRIVES.
Steamship Palmetto, Smith, de Galveston.
Navire Monsoon, Loring, de Boston.
Gen Berry, Patterson, de New-York.
Brick Henry Woods, Chamberlin, de Montego Bay
Creole—Point.
Goelette Niagara, Spaulding, de Thomaston.
Tallahassee, Saunders, de St Marks.

—STEAMERS.—
Concordia, Vordingen [?], de Milliken's Bend.
Viola, Dugas, de Lafourche.
Gipsey, Ure, de Baton Rouge.
Princess No 3, Sandford, de New-Carthage.
Julia, Hinkley, de Bayou de Glaize.
Mary Foley, Dalferes, de Field's Mills.
Jenny Lind, Haygood, des Opelousas.
Ridgley, Love, de Bœuf River.
Banner of Attakapas, Johnston, St Martinv.
Hiram Powers, Pearce, de Cincinnati.
Glencoe, Dunham, de Louisville.
John Adams, Jones, de Cincinnati.
Silas Wright, Scull, de Cincinnati.

Au bas du fleuve et montant.
Goelettes Desdemona & Comnett; une goelette et deux bricks dont les noms nous sont inconnus.

MEMORANDA.

BOSTON, 10 janvier.—Arrivés, barque Marillo, Libby, de la Nlle-Orléans.—11 janv. Expédié, navire Sweeden, Wichel, pour la Nlle Orléans.

BATH, 7 janvier—Parti, navire Nathaniel Kimball, pour la Nouvelle-Orléans.

Navire Ocean Star, de Kennebunk; navires Cornelia, & Joseph Badger, de Portland, et le navire Lochinvar, de Castine, sont annoncés pour la Nlle-Orléans—qui étaient arrivés à Mobile le 12 juillet.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.
Canada, de Liverpool à New York.........13 Janv
Niagara, de Liverpool à Boston.........27 Janv

D'AMERIQUE.
Canada, de New York à Liverpool.........7 Fév
Niagara, de Boston à Liverpool.........21 Fev

Propriete de valeur à Lafayette.
A vendre à l'amiable.

50 lots de terre situés à Lafayette dans l'une des parties les plus florissantes de cette ville, à vendre à des conditions raisonnables. S'adresser à
P. E. LAYET,
23 janv—6f 20, Bank Place.

CHAUX de Thomaston, Meadow Rock—Chargements de la barque A. H. Kimball et de la goelette Elizabeth Brown, en débarquement et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
9¼, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 2me Municipalité 23 janv

CIMENT de Newark et Rosendale—600 barils de cette marque celebre, en débarquement, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
9¼, Magasins et 11 Magasins Rouges, 2me Municipalité. 23 jan

CENDRES DE SOUDE—100 barriques, en magasin et 10 barriques huile Palma Christi, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
9¼, Magasins et 11 Magasins Rouges 2me Municipalité. 23 janv

STEARINE de première qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES,
23 janv 31 Commune

CAFE VERT de la Havane—Première qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES,
23 janv 31, Commune

CIGARES—Un grand assortiment parfaitement choisi, contenant les meilleures marques de la Havane, en magasin, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
23 janv 31 rue Commune.

TABAC COUPE—Pour cigarettes, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
23 jan 31 Commune

CIGARES de la Havane—200 000 en magasin, comprenant un assortiment complet de toute qualité tels que Imperiales, Regalias, Panetelas, Canones et Milares, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs. Aussi, cigarettes et tabac à chiquer, par
J. M. CABALLERO,
23 jan 32, Vieille Levée.

CIGARES principe—100,000 de la marque bien connue du Steamboat, à vendre par
J. M. CABALLERO,
23 janv 32, Vieille Levée.

GOMME COPALE—Un lot de belle gomme, à vendre par
J. M. CABALLERO,
23 janv 32, Vieille Levée.

BOUTONS—1 caisse boutons en os pour pantalons et chemises, à vendre par
E. J. HART & CO.,
23 janv 25, rue Tchoupitoulas.

PARAPLUIES—6 caisses parapluies en soie, de 22 pouces, en consignation et à vendre par
E. J. HART & CO.,
23 jan 25, rue Tchoupitoulas.

QUININE—De la manufacture de Rosengarten & Denis, toujours en mains et à vendre par
E. J. HART & CO.,
23 janv 25 rue Tchoupitoulas.

AGENCE
GENERALE DU CONTENTIEUX;
DIRECTEUR E. EUDE,
Office, Passage de la Bourse, en face du No 8, entre Bienville et Douane.

IL manquait aux habitans de la Louisiane et des Etats Unis, une *agence générale du Contentieux* fondée sur les mêmes bases que celle qui a été créée à PARIS, il y a plusieurs années déjà, et qui, jusqu'ici, a si bien su faire apprécier par ceux qui s'y sont adressés pour les affaires de son ministère.

Celle qui vient d'être etablie à la *Nouvelle Orleans*, a pour but de remplir cette lacune.

Elle fera tous ses efforts pour marcher sur les traces de sa sœur aînée de l'ancien continent, et tachera de mériter, comme elle, la confiance de tous.

Tout ce qui concerne le contentieux est confié aux soins d'un avocat du barreau de la Nouvelle-Orleans.

On se charge à l'agence:
De la conduite en cours, de toutes affaires contentieuses, et *spécialement des assemblées de creanciers et de ce qui concerne les faillites*;
De tous recouvremens aux Etats Unis, en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne ou des correspondances sont etablies;
De l'avance de tous frais de poursuites, aux risques de l'agence;
De la rédaction de tous actes sous seings, *actes de sociétés, devis, marchés, &c.*;
De tous renseignemens pour les étrangers, et de toutes écritures, correspondances, &c., de tous placemens et emprunts.
De ventes et achats de proprietes, de fonds de commerce et de creances;
De la collection des loyers et de la gestion des maisons;
Du reglement de toutes affaires commerciales et en litige, et de toutes commissions;
De toutes tenues de livres.
De toutes entrees en Douane et de toutes demarches.

Les personnes qui sont dans l'intention soit de vendre ou d'acheter *une propriete* ou *un fonds de commerce*, soit de louer des maisons, trouveront toujours au bureau de l'agence les renseignemens qu'elles desireront.

Le directeur: E EUDE.
22 janv—6m

AGENCE GENERALE,
Exchange Place, maison désignée par les lettres A. B. C., entre Bienville et Douane.

A VENDRE—5 terrains à Lafayette; 2 maisons rue Ste Anne; une maison rue de la Douane; une maison rue d'Orléans; une belle maison rue des Ursulines; deux maisons rue Dauphine; une maison rue du Bayou; trois terrains rue Claiborne, entre Esplanade et St-Bernard; une maison rue Villeré; une maison et deux terrains rue des Ursulines; deux terrains rue Euterpe; deux terrains et bâtisses rue du Cirque; une maison à étages rue Dumaine; une négresse, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, 34 ans, 3 enfants; une jeune negresse de 20 ans, couturière et femme de chambre; une negresse, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, âgée de 30 ans, et ses trois enfants; une jeune negresse de 20 ans, cuisinière, couturière, blanchisseuse, avec son enfant; une negresse de 30 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse, couturière et ses 3 enfants; une mulâtresse de 35 ans, excellente cuisinière, son fils de 9 ans; une negresse bonne blanchisseuse et son fils de 11 ans; une jeune négresse, femme de chambre, âgée de 30 ans; une négresse de 35 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et ses deux enfants; s'adresser à E. EUDE, directeur de l'agence, ou à A. BOURGEOIS BLESSINE, courtier, Exchange Place, au premier, entre Bienville et Douane.
22janv ☞

EAUX-DE-VIE.—
29 quarts de pipes eau de vie, J. J. Dupuy
40 do do do J. & A. Lafontaine.
40 do do do C. Marquet.
9 demi do do J. J. Dupuy.
20 quarts do do do.
8 demi do do Castillon 1823.
12 quarts do do do.
8 demi do do Conièe & Martin.
7 quarts do do do.
20 demi do do A. Camus.
9 quarts do do do.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
22janv 17 & 19, rue St-Louis.

VIN ROUGE.—100 barriques vin rouge des marques St-Julien, Grave, Montferrand, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
22janv 17 et 19, rue St-Louis.

VIN BLANC.—125 barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
22 janv 17 & 19, rue St-Louis.

TRUFFES—7 caisses truffes, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
22 jan 17 et 19, rue St-Louis.

En débarquement du navire Cachalot, du Havre, 4 paniers Champagne marque Navire.
1 do do do Tour.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
22janv 17 & 19, rue St-Louis.

Magasin d'Habillements en gros et en détail.
THOMAS C. PAYAN & Co,
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

Manufacture de Crane, Payan & Co,
No 133, rue Market Newark, New Jersey.

ONT constamment en mains un grand et magnifique assortiment d'habillements fins et communs faits à la dernière mode, et préparés expressément pour ce marché par des ouvriers expérimentés. Ces marchandises ont toujours satisfait les acheteurs. 20 déc—V&C

AVIS.—Une personne créole de l'Etat de la Louisiane, ayant une longue expérience comme habitant et connaissant parfaitement la culture de la canne à sucre, et étant aussi briquetier, charpentier, menuisier et capable de toutes sortes de constructions, maison de maître, sucrerie ou toutes autres améliorations sur une habitation, avec ordre et principe, désire trouver de l'emploi. Pour plus amples informations s'adresser chez M. FRANÇOIS LACROIX, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.
17 janv—V&C3t

AUX HABITANTS SUCRIERS—Deux moulins verticaux, pour bœufs, de la dimension de 36 sur 24 et 36 sur 22, d'une construction approuvée, et en parfait ordre.
J. V. DE EGANA,
5 jan 67 rue Bienville

BRODEQUINS RUSSET et chapeaux de laine—Un assortiment complet de qualité supérieure pour plantations, à vendre par FROST & Co,
22 jan 10 rue des Magasins

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 23 janvier 1849.

Seconde représentation du célèbre grand opéra en quatre actes, musique de Donizetti,

LES MARTYRS.

☞ On commencera à 6 heures 3/4.

Grand Bal Civil et Militaire.

LE livre de souscription au BAL ET AU SOUPER qui seront donnés en l'honneur du GENERAL TAYLOR le 25 courant, sera définitivement fermé le mardi 23. Prix de la souscription $10.
Par ordre du comité.
JAS. F. BROOKS,
19 jan—5 Directeur.

SALLE ST-LOUIS.

BAL ET SOUPER d'inauguration donné par les [illegible] de l'Etat de la Louisiane à la salle St-Louis, le 3 mars 1849.

La souscription à ce bal est ouverte au bureau de la salle du bal pour un nombre limité de souscripteurs.

La Salle de bal et la Rotonde seront magnifiquement décorées et illuminées pour cette circonstance.

Les souscripteurs éliront les commissaires et les divers comités le plus tôt possible, afin de prendre des mesures pour faire que cette soirée soit la plus brillante qui ait été donnée en cette ville.

Pour de plus amples informations s'adresser à M. Ruffier, au bureau de la Salle du Bal. 26 déc

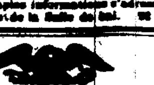

QUARTIER GENERAL.
Légion de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, le 22 janvier 1849.
ORDRES GENERAUX No 3.
Revue d'inspection.

CONFORMEMENT à la loi la Légion de la Louisiane prendra les armes et se formera sur la place d'armes, en grande tenue, jeudi 22 février, à neuf heures précises du matin pour une revue d'inspection et pour prendre part à la célébration de la fête nationale à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Père de la Patrie, l'immortel Washington.

L'artillerie devra tirer un salut national à la pointe du jour.

Les officiers commandant les compagnies remettront à l'inspecteur de brigade le major Chatry un contrôle exact des hommes présents sous les armes à la dite revue.

La compagnie des Volontaires Cazadores, capitaine Vionet, fournira un détachement qui stationnera sur la place d'armes une demi heure avant l'heure precise pour fermer la grille et en garder les portes.

Le colonel Justin Durel, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant-colonel Vignié commandant la cavalerie, et le major L. Gally, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectueusement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, brig. général.
E. F. DEMPSEY, aide-de-camp. 23 jan

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SECHES FRANCAISES, D'HIVER.

D. P. SCANLAN & Co, No 18, rue de Chartres.

AYANT un grand assortiment de magnifiques marchandises d'hiver que l'épidémie a empêché de vendre et étant disposés à se défaire de leurs marchandises toutes les saisons, les offrent aujourd'hui à des prix extrêmement réduits.

L'extrême bon marché ne peut manquer d'engager tout le monde à faire emplette: nous offrons aujourd'hui à 25 cents la yarde ce que nous vendions hier 40 cents. Les mousselines françaises que nous vendions 40 cents la yarde seront vendues à 40 cents et toutes les marchandises dans la même proportion.
D. P. SCANLAN & Co,
17 jan—☞ No 18, rue Chartres.

AYANT acheté de M. Melchior Michel son établissement de boulangerie, situé No. 71, Front Levée Troisième Municipalité, nous prévenons les familles que nous ferons tout notre possible pour mériter la confiance qui a été accordée à notre prédécesseur.
WEYL & CAHN, 71 Front Levée,
Troisième Municipalité.

Le magasin de marchandises sèches sera continué encoignure Moreau et Français.
20 jan—4 A. WEYL.

MLLE ELIZABETH LOUISE BLANC prévient ses amis et connaissances, et le public en général, que si quelques personnes avaient à traiter d'affaires avec elle, elles peuvent s'adresser à M. Robert C. Cammack, son neveu, demeurant rue Bourbon, entre Douane et Canal. 20 jan

Champagne "Le Marquis."

LE soussigné agent de MM. De Bresse [?] & De Loisons, de Pierry, France, propriétaires de ces vins célèbres, tiendra constamment en magasin un assortiment des différentes marques, qu'il offre à vendre aux amateurs de vins fins et au commerce.

Maintenant en débarquement,
167 paniers en bouteilles et demi bouteilles.
J. U. LAVILLEBEUVRE.
19 jan—☞ 66 St-Charles, au premier

Grand Bazar de Jouets de la rue de Chartres.
No. 84, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti.

J. E. LOBRE & Cie., propriétaires de cet établissement, ont l'honneur d'informer les Dames et les personnes qui, ayant quitté la ville à cause de la dernière épidémie, n'ont pu acheter leur assortiment de jouets et d'articles de fantaisie, que, afin de leur fournir l'occasion de le faire à leur retour, ils tiendront leur grand bazar de jouets ouvert jusqu'au 4 février prochain.

Leur magasin de mercerie est, comme de coutume assorti d'articles de mercerie et de fantaisie de toute espèce. 20 jan

Marchandises Françaises en gros.

RECU par le navire Cachalot, du Havre:
2 caisses mousseline suisse brodée, blanche et couleur.
1 do ombrelles nouveautés.
1 do crêpe blanc et couleur.
1 do ceintures noires.
1 do eventails ordinaires et riches.
1 do tulle illusion et crêpe lisse.
1 do rubans taffetas unis.
1 do do façonnés.
1 do dentelles blanches et noires.
1 do voilettes blanches et noires.
4 malles chemises de couleur.
1 caisse gants de fil, et mitaines.
1 do franges assorties.
1 do tulle damassé brodé.
10 do mouchoirs ourlés.
1 do bourses et sacs avec perles.
2 do rideaux brodés.
1 do entredeux et bandes brodées.
3 do Lacedos [?].
1 do serge noire pour tailleurs.
2 do draps noirs et satins laine de Sacx [?], pers et fils.
2 do cols et pèlerines de mousseline [?].
1 do mouchoirs de batiste unis et brodés.
6 do jaconas Dollfus, Mieg & Co.
1 do Mousseline unie, à vendre par
F. BONIS, 68, rue Conti,
20 jan en face de la Banque de la Louisiane.

Vins de Bordeaux

RECUS par les navires Radiant et Cabot, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge Montferrand
40 do do Côtes de Bourg.
40 do do St Estèphe.
20 do do Margaux.
10 do do Château Giscours.
100 caisses cerises à l'eau-de-vie.
50 do prunes, abricots et poires.
100 do vin rouge St Julien.
50 do Margaux et Léoville.
50 do Haut Sauterne et Haut Barsac, et à vendre par FRED. BONIS,
68, rue Conti, en face la Banque de la Louisiane.
20 jan

Champagne!! Champagne!!!

RECU par le navire Cachalot, du Havre, un nouvel envoi de
100 paniers, qualité supérieure, de M. de Muller Ruinart, de Reims, à vendre par F. BONIS,
68, rue Conti, en face la Banque de la Louisiane.
21 jan

SUCRE de la Havane—1,200 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 jan 96, Vieille-Levée.

TABAC—300 balles Vuelta de Abajo et Cuba pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 jan 96, Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane—Regalia et Millar de différentes marques, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 jan 96, Vieille Levée.

A vendre.

UN CABRIOLET à quatre roues, avec les harnais, le tout neuf—et un joli et bon cheval de famille.

S'adresser à l'écurie de Dufau, rue Bourbon.
19 jan

VIN BLANC—87 barriques vin blanc, Frangerond [?], reçues par le navire Sultana, de Marseille, maintenant dans les magasins de la Douane, et à vendre par GEO. GREEN & BRO,
17 jan—6 38 rue Gravier

Champagne! Champagne!

LE soussigné vient de recevoir par le navire Anna, du Havre, d'envoi de M. de Muller Ruinart, de Reims,
100 paniers marque American Eagle.
F. BONIS, 68, rue Conti, en face
20 déc de la Banque de la Louisiane

Graines fraîches de jardinage.
Garanties de la récolte 1848.

LE soussigné vient de recevoir d'une des meilleures fermes du Nord, sur le navire Palestine, un assortiment de graines fraîches de la première qualité, convenable à la semence de ce moment. Les prix sont au-dessous de ceux des autres marchands de la ville.
WM DINN,
19janv No. 19, rue Gravier

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—417 caisses en déchargement des navires Palmyra, Amos Patten et Medford, à vendre par R. G. HOBBS,
19jan 22, rue de la Douane.

Bottes, Souliers et Brodequins—145 caisses en déchargement des navires Palmyra et Brewster, à vendre par G. W. DUNBAR,
17janv 30, rue de la Douane

CHAPEAUX et Casquettes, en déchargement du navire St-Mary, et en magasin: 200 caisses chapeaux et casquettes de belle qualité et à vendre à bas prix par FROST & CO,
6 janv 10, rue des Magasins.

EAU DE VIE FRANCAISE—90 pipes, demi, huitièmes et quarts de pipes marque J. J. Dupuy, 30 do do do de Ramsau Chauvayer [?], de preuve. Ces eaux de vie sont sous les clés de la Douane, à vendre par RAYMOND CARUZAC,
6 janv 34, Vieille Levée

250 Caisses vin rouge venant d'arriver, en magasin, et à vendre par
Foo DE PUENTES
3 janv 26, rue de la Gomm [?]

Avis aux propriétaires de journaux, notaires, imprimeurs, marchands, et au public en général.

LE soussigné ayant été nommé agent pour l'un des plus grandes manufactures de papier de France, informent les imprimeurs, notaires, marchands de papiers, et le public en général, que sous peu de jours ils recevront de Bordeaux (la manufacture étant à Angoulême) un assortiment complet de papier pour l'usage indiqué ci-dessus, et qu'ils offrent à vendre à des conditions extrêmement raisonnables. Ils informent aussi le public qu'ils sont prêts à recevoir des ordres, [illegible]
Foo DE PUENTES & CO,
13 déc—1m [illegible]

PLATES DE PARIS — [illegible]

POUR LA CALIFORNIE, VIA CHAGRES.

Compagnie de la Malle des Etats Unis.

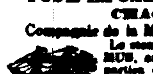

Le steamship de la malle ISTHMUS, capitaine James G. Baker, partira de ce port pour Chagres, avec les malles aux lettres pour la Californie et l'Orégon, MERCREDI, 7 février, à 4 heures P. M.

Nulle cabine ne sera considérée engagée si le prix n'en est payé.

Passage pour Chagres, à la chambre.......$100
Chambre sur l'avant.......80
Entrepont, avec la nourriture de l'équipage.......45

Les passagers de ce navire trouveront dans les ports de l'Océan Pacifique des navires de la même ligne.

Pour fret ou passage, s'adresser à
PARADISE SAFFARANS & Co,
16 jan Agents, 67 rue Gravier

INSTITUTION
DE Mme. DESRAYAUX.
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(Ancienne Maison de Mme Leiris.)
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

CET Etablissement, qui occupait, depuis quinze ans, l'ancien temple de l'église Evangélique française, et les bâtimens adjacents, (rue des Remparts, encoignure Bienville), a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.

Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.

Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement le dimanche. 19jan—1an

AUX DAMES DE LA LOUISIANE.
RUE ROYALE 37, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

MLLES. FOURNIER, de Paris, deja avantageusement connues en France pour la fabrication des fleurs artificielles, viennent de se fixer à la Nouvelle-Orléans.

Elles arrivent de Paris avec un assortiment complet de coiffures de bal, bouquets de corsage, agrafes de rubans, garnitures de chapeau, etc. etc.

Mlles Fournier se feront un plaisir de communiquer à leurs visiteuses les gravures de modes qu'elles reçoivent directement de Paris. 16 jan—1m

Mme THEODORE

De retour de Paris, a transféré son magasin, 67, rue du Canal, entre Carondelet et St Charles.

Les soins qu'elle a mis au nouveau choix de ses articles de fantaisie lui font espérer la continuation de sa clientelle distinguée. 16jan—15t

E. CLAUDE & REDOUTE, Miroitiers,
Encoignure Orleans et Treme.

REPOLISSENT les vieilles glaces et les remettent à neufs, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprennent tout ce qui concerne leur partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix. 10 janv—1an

PEPIN,
Miroitier et Doreur sur bois,
RUE ROYALE, No 313.

ARRIVANT de Paris, avec un assortiment de papiers peints, dans les dessins les plus nouveaux; il étame et remet à neuf les vieilles glaces et redore les anciens cadres.

Encadremens dorés et en bois vernis, le tout à des prix tres modérés. 12 jan—1m

PARFUMERIE PARISIENNE.
L. BUSSY,
Fabrique de Parfumeries fines et de Savons de toilette.
Gros et détail au prix de Paris.

MAGASIN ET FABRIQUE:
128, Rue de Chartres, entre Conti et St-Louis.
Reçu de la Pharmacie Raspail,
Alcool camphré et Eau Sédative au Camphre.
12 jan—

Marchandises pour le Marché-Mexicain.

DE FOREST & CO., 20, rue de la Douane, offrent en vente:
90 caisses indiennes américaines légère, chaque caisse contient un assortiment varié et nouveau.
50 caisses indiennes anglaises, ayant droit au drawback.
25 caisses mousseline imprimée do do do
500 balles coton brun à draps (Mantas) de diverses marques.
200 caisses fil à coton blanc. 19janv

A LOUER pour le 1er mars prochain, la Maison No. 122, rue Royale, entre St-Louis et Conti, ayant un magasin avec entresol, un vaste logement, porte-cochère, &c.
S'adresser à J. J. JANIDIT [?],
11janv—10f No. 75, rue Dauphine

A VENDRE, en magasin, d'importation récente,
45 barriques vin rouge, bon ordinaire.
70 barriques vin supérieur, pour famille, de divers prix et qualités.
120 barils vin blanc Haut Sauterne.
60 paniers guignolet d'Angers.
60 caisses vin fin Chateau Giscours et Margaux.
20 caisses vin blanc Haut Sauterne.
150 do cerises à l'eau de vie } nouvelle
100 do fruits à do do } récolte.
300,000 bouchons pointus superfins.
10 quarts pipe eau de vie vieille de cognac, par
POUGET FILS,
15janv No. 19, Conti, entre Chartres et Levée

Dans les magasins de la Douane, ayant droit à l'exportation.

500 Caisses vin rouge St-Julien.
3 demi pipe eau de vie de cognac, 4me preuve.
3 quarts pipes eau de vie de cognac, de preuve, à vendre par POUGET FILS,
15janv 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

VINAIGRE, vin de Marseille, bouchons etc., etc.
100 barriques vin rouge de Marseilles Bethfort.
30 barils vinaigre blanc de Menier frères.
75 milliers bouchons bien ordinaires.
Huile d'olive de 22 et 30 onces, eau de fleurs d'oranger, vin Muscat Champagne, absinthe de Neuvajol, absinthe suisse, kirschenwasser, fromage de Gruyère, prunes sèches de 4 grandeurs, bouteilles vides, liqueurs assorties, etc., à vendre par
B. TALAMON,
19janv 182 et 186, rue Royale

VIN BLANC ET ROUGE en caisses:
200 caisses vin rouge vieux des marques suivantes: Chateau Leoville 1841 & 1844, Palmer Margaux 1841, 1844, St Estèphe Medoc de 1841, Pontet St-Julien 1840, etc., etc.
25 caisses vin blanc vieux Haut Sauterne 1846.
30 do do Haut Sauterne, 1/2 bouteilles,
A vendre par B. TALAMON,
16 janv 182 et 186, rue Royale.

VIN de Bordeaux en barriques:
25 barriques bon vin rouge ordinaire Macau Médoc.
25 barriques bon vin rouge ordinaire St-Julien.
25 do do do St Emilion, 1ère côtes.
20 do vin rouge différentes marques de 1844.
10 do do St-Estèphe Médoc de 1842.
20 do vin rouge St Julien 1846 pour familles.
A vendre par B. TALAMON,
16 janv 182 et 186, rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—En magasin et à vendre par F. Roumieu, 20, rue St Louis,
50 caisses cerises à l'eau de vie.
50 do poires à do
100 do fruits assortis do
50 do abricots do
25 do prunes do 15jan

FARINE—3000 barils des premières marques—500 barils O. Fallon Mills, 100 dito Exchange
1000 do Lamartine, 100 do Mammoth.
500 do Pratt, 500 do French.
500 do Rockport, 100 do Eagle Quincy.
100 do ne plus ultra, 300 do Union steam.
500 do Albion, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
JOHN O. WOODRUFF & Co
13 jan 93 et 95, Magasins.

CAFE de RIO—4500 sacs à bord et en magasin, provenant du chargement de la barque Mindoro, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par JOHN O. WOODRUFF & CO,
13 jan 93 et 95 rue des Magasins

HUILE DE LIN—40 barils huile de lin, de première qualité, en débarquement du steamer Childe Harold, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
16janv encg. Magasins et Commune

ALCOOL—94 barils alcool rectifié, 92 pour cent, en magasin et à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
15janv enc. Magasins et Commune

VITRES—1,200 caisses, qualité supérieure, de New-York, en magasin et à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
15janv enc. Magasins et Commune

SACS en pitre—50,000 sacs en balles et en paquets, à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
13 jan 93 et 95, rue des Magasins.

BEURRE DE GOSHEN—300 barillets—FROMAGE—250 caisses;
CORNICHONS en barils demi barils et en caisses;
CONFITURES—300 caisses—BALAIS à manches peints.
WHISKEY—500 barils Monongahela, vieux Bourbon et whiskey de l'Ouest.
PAPIER—40 caisses papier à lettres et enveloppes assorties.
TABAC—1,000 paquets marques assorties.
CIGARES—1,000,000 marques assorties, à vendre par E. J. HART & CO,
13 jan 25 rue Tchoupitoulas

DROGUES, Quinine, Iodine, Morphine, Bleu [?], à vendre par E. J. HART & Co,
13 jan 25 rue Tchoupitoulas

PAPIER A LETTRES FRANÇAIS, à vendre par
E. J. HART & CO.,
13 jan 25 rue Tchoupitoulas

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS, — 95 caisses en débarquement des navires John Cadwise [?] et Timoleon, à vendre par
G. W. DUNBAR,
11jan 30, rue de la Douane.

A vendre pour cause de départ.

UN beau terrain au coin des rues Royale et Hôpital, mesurant 42 pieds 7 pouces sur la rue Royale et 88 pieds 7 pouces sur la rue de l'Hôpital, avec les améliorations consistant en maison, cuisine, galeries et écuries en briques, couvertes en ardoises, solidement bâties et pouvant supporter un étage.

Ladite maison est louée à bail à raison de $750 par an.

Aussi—une négresse bonne cuisinière, domestique de maison, parlant l'anglais et le français.

Une jeune négresse de 13 ans, entendant le service de la maison.

S'adresser au soussigné rue Baronne, 196.
16janv—15 JEROME TOURNE.

LE soussigné, propriétaire de la marque bien connue de SEVILLANA, informe le public qu'à l'avenir cette qualité de cigares aura, en outre de l'ancienne étiquette imprimée en toute couleurs, Lastima SEVILLANA.
JOSE TORTRA.
A vendre chez W. H. SIMMONS,
18jan 31, rue Gravier.

MACARONI ET VERMICELLI—130 caisses à bord du navire Cato, qualité inférieure, à vendre à livrer par DOMINIQUE LANATA,
13 janv No 9 et 10, rue Jefferson.

DAMEJEANNES—3000 de 10 gallons, 400 de 1 gallon, 300 de 3 gallons et 300 de 3 gallons, à vendre à livrer à bord du navire Pie IX du Havre, par DOMINIQUE LANATA
10 janv Nos 9 et 10, rue Jefferson.

FROMAGES DE MAURE — 40 caisses à vendre à livrer, venant du Havre, par
DOMINIQUE LANATA,
10 janv Nos 9 et 10, rue Jefferson.

COGNAC—40 pipes cognac à livrer, marque [illegible], à bord du navire Ovando, de Bordeaux, à vendre par DOMINIQUE LANATA.
Nos 9 et 10, rue Jefferson.

CIGARES de la Havane—30,000 cigares des meilleures marques [illegible] en magasin et à vendre par Foo DE PUENTES & Co,
3janv 26, rue [illegible]

BUREAU DU RAIL-ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.
Nlle-Orléans, 19 janvier 1849.

AVIS—Une élection de sept directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, aura lieu à ce bureau le lundi, 29 courant, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
CHARLES BAQUIÉ,
19janv—10f Secrétaire

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 1 janvier 1849.

LES Actionnaires de cette Institution sont informés que l'élection annuelle pour trois Directeurs, sera tenue le lundi 5 février prochain, au local de la Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre M. MUSSON,
1jan—5posm—j5fév Caissier.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 2 janvier 1849.

CONFORMEMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires," les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée aura lieu à la maison de Banque, lundi 5 février prochain, de 9 heures A. M. à 2 P. M., à l'effet d'élire trois Directeurs pour servir pendant l'année courante.
A. MORPHY,
3janv—30 Président.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1849.

L'ELECTION annuelle par les actionnaires de trois directeurs de cette institution aura lieu lundi, le 5 février prochain, à la maison de banque, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M.
FREDERIC FRY,
10 janv—t. l. j. Caissier.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Samedi 20 janvier 1849.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette banque aura lieu à la banque lundi 5 février, de dix heures à deux heures.
RICHARD RELF,
20 janv—6fm Caissier.

LE Dr. D. LAUREAL, médecin de la Faculté de Paris, nouvellement arrivé de la Guadeloupe, a établi son domicile encoignure Conti et Dauphine, Nouvelle-Orléans. 30 déc—1m

MONSIEUR le docteur PIERNAS prévient ses amis et le public, qu'il a établi son domicile, RUE DU CANAL, No. 77.

On le trouvera tous les jours chez lui de midi à 2 heures P. M. 23déc—☞

Aux Planteurs Sucriers.

CHAUDIERES EN FONTE ET FER BATTU de toutes dimensions, en magasin et à vendre par
J. V. DE EGANA,
12janv 67, Bienville

Changement de domicile.

LE Dr. J. U. LANDREAUX a transporté son domicile à la rue Conti, entre Dauphine et Bourbon, en face de l'institution Boyer & Sirot.
10 jan

Café, Billards et Grocerie.
Pour cause de départ.

LE propriétaire du CAFÉ, BILLARD et GROCERIE, situé encoignure Royale et Dumaine, offre à vendre le dit établissement. S'adresser sur les lieux. 1er janv

Demande de Pensionnaire.

ON demande un monsieur qui désirerait prendre pension dans une maison française, bien tenue, située dans le carré de la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille. 6 jan—1m

MME SUZANNE MONNIER, accoucheuse, reçue à la Faculté de Paris, a l'honneur d'offrir ses services aux Dames de la Nouvelle-Orléans pour tout ce qui concerne sa profession.

S'adresser, pour références, à MM. les Docteurs
BAHIER, CARTIER, LABATUT,
BARBE, BELERY, LAMBERT,
BEUGNOT, DARET, TURPIN,
Et à M. P. SOULE.

Sa demeure est rue Tremé, No 166, entre St Pierre et Orléans. 29 déc—4m

WM. L. BURGESS & CO.,
Commissionnaires Expéditeurs,
No. 11, Front-Levée,
Nouvelle-Orléans.
4 jan

Remède contre le Choléra.
TEINTURE DE GUACO.

A vendre rue du Quartier, No. 74, entre Condé et Royale par A. E. PARRY

La manière de s'en servir est sur l'étiquette.
23 déc—30

PIANOS SYSTÈME ZERGER.
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL
Tout exprès pour la Louisiane.
PIANOS
OCTAVIANS
NOUVELLE INVENTION

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à MM les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir des pianos du système Zerger, fabriqués dans la maison de M. Pleyel, tout exprès pour ce pays. En outre de leur solidité et de la belle qualité de son qu'ils possèdent, ils ont l'avantage de donner l'octave à chaque note.

PIANOS A QUEUES
De Concert, de la plus grande richesse, en bois de rose.
PIANOS DROITS PICOLOS,
DE
ERARD ET PLEYEL

A cordes obliques, grand patron, à sept octaves, à bruyere sculptée.

PRIX D'ENCAN;

Pour clore une facture.—Pianos système en fer perfectionné, et pianos de H. Herz.—Plusieurs pianos carrés d'occasion.

Echange de pianos, accord et réparation.
292, RUE ROYALE,
Entre Saint-Philippe et Ursulines.
4 déc—3m A. PERIER

AVIS.

LE public est prévenu que la société qui existait sous la raison de J. FAIVRE & J.D. ALLOVON est dissoute d'un commun accord.

J. FAIVRE continuera comme par le passé à tenir un grand assortiment de pianos de sa fabrique (*système en fer*) ainsi que ceux des maisons PLEYEL & ERARD à son nouveau domicile rue Conti 47, vis à vis de son ancienne demeure.

Il s'occupera de la location, accords et réparations de pianos. 23 sept

REFLEXIONS
SUR LA CAMPAGNE
DU
Général Andrew JACKSON,
En Louisiane en 1814-15
PAR BERNARD MARIGNY,
Né à la Nouvelle-Orléans en 1785.
1 vol petit in 8o. Prix....30 cents.
En vente à la librairie de VICT. HEBERT,
29 déc—1 m 149, rue de Chartres.

Leçons de Français et de Litterature.

M. LOUIS DUFAU, membre de l'Université de France, ex-professeur à Paris, au Collège royal de Louis-le-Grand, se propose de donner des leçons de FRANÇAIS et de LITTÉRATURE, soit dans les maisons particulières, soit dans les institutions de jeunes demoiselles ou de jeunes gens.

M. Louis Dufau consacrerait volontiers une ou plusieurs heures par jour à faire l'éducation de jeunes enfants que les parents désireraient faire élever sous leurs yeux. Outre le Français, il enseignerait l'histoire, la géographie, le latin et le grec et généralement tout ce qui fait l'objet d'un haut et complet enseignement.

On peut s'adresser à lui tous les jours de 10 heures à midi, à son domicile, rue St-Louis 103, au coin des rues Bourgogne et St-Louis—et à toute heure rue Royale, 16, à l'office de M. Sigur. 5janv☞

STRAHLE
Fabricant de Billards,
Encoignure Moreau, No 1, et rue de la Paix, No 13,

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera chez lui des Billards en tout genre et tout ce qui concerne généralement la partie du billard.

Il échange les vieux billards et se charge de toute espèce de réparation tant en ville qu'à la campagne, à un prix modéré. Ses ouvrages sont tous garantis.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance pouvant être assurées qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour les satisfaire.
15jan—1an

A MM. LES PROPRIETAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.

Passage de la Bourse No. 12, entre St-Louis et Conti.

BUREAU DE DESSIN,
Dirigé par M. A. CAHN,

Architecte, ingénieur ancien élève de l'Ecole Royale d'arts et métiers de France.

Se charge principalement de toute espèce de dessin, de plans, projets de maisons, de machines

Les ouvriers dont le travail a rapport au dessin, pourront y trouver les renseignements nécessaires.
13 jan—1 an

CHAUX—1,000 barils chaux fraîche des carrières du Cap-Girardeau, en débarquement et à vendre par P. H. MONSSEAUX,
23 déc 218, rue St-Louis, au Marble Yard.

CIMENT—300 barils Lawrence Rosendail Hydraulic Ciment, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
23 déc 218, rue St-Louis, au Marble Yard.

CIMENT—500 barils qualité [illegible] et Rosendale, à vendre par JOHN [illegible]
4janv 146, [illegible]

BRODEQUINS, Bottes, [illegible] chargement du navire Timoleon, [illegible]
1000 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment de saison, à vendre par FROST & CO,
6janv 10, rue des Magasins.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL. — JANVIER 1849.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Adela Pierre,	Jarry François, (les époux)
Allongue Antoine,	Joye Nicolas,
Beley George,	Laurents Baptiste,
Beaumont François,	Lavry Henriette,
Barres (de) Charles,	Laurent Bernard,
Compas Nicolas,	Loberde Philippe,
Cornet Simon,	Lambert Pierre Adolphe,
Coreland Paul,	La Baume Mme, née Mahe,
Devaux,	Marcoulier,
Dabinsane,	Musset,
Desseche Louis,	Martin Charles Isidore,
Domingue,	[illegible]
Entregues,	[illegible]
[illegible]	[illegible]